



## LE CENTRE PLEYEL : Soutien à l'U.N.E.F.

LE CENTRE PLEYEL de Coordination pour la Paix en Algérie qui s'est toujours efforcé d'obtenir dans ce but, le plus large regroupement, constate que la volonté d'imposer la fin de la guerre grandit dans le pays.

A la suite de l'initiative de l'U.N.E.F. pour l'organisation d'une MANIFESTATION NATIONALE, le Centre souhaite que ce regroupement qui apparaît aujourd'hui possible, se réalise dans les plus brefs délais et sur les bases les plus larges.

Fidèle à son rôle, il appelle tous ceux qui soutiennent ses efforts à contribuer activement partout où ils se trouvent au succès d'une telle entreprise.

Paris, le 11 octobre 1960

# CONGRÈS " GIROUETTE " POUR LES RADICAUX ET LE M. R. P.

**M**AIS qui donc a voté OUI au référendum de septembre 1958 ? Avec quels concours le général de Gaulle a-t-il réussi à obtenir l'approbation de son système ?

On finit par se poser ces questions lorsque, après deux ans de règne, on jette un coup d'œil sur les assemblées des partis politiques.

Le 13 septembre, un communiqué du Comité Directeur de la S.F.I.O. nous annonçait le retournement du parti Mollet qui, pour la première fois, oubliant allègrement son OUI de 1958, s'en prenait directement à la personne de de Gaulle et découvrait — tout arrive — que nous sommes en régime de pouvoir personnel.

A la fin de la semaine dernière, les Radicaux, qui tenaient congrès national à Boulogne-Billancourt, se montraient aussi compromis que la S.F.I.O. pour oublier qu'ils avaient, eux aussi, forte-

ment « gaulisé ». M. Félix Gaillard se faisait vivement applaudir en dressant un bilan ironique du régime : « Où sont les miracles ? » demandait-il.

Le Congrès des Radicaux a adopté à l'unanimité une résolution sur l'Algérie où on lit notamment :

« Le parti radical demande que la France prenne l'initiative de l'appel pour une réouverture des pourparlers sur le cessez-le-feu et considère que, dans l'intérêt de cette négociation, les conditions de l'exercice de l'autodétermination ne doivent pas être exclues du cadre de la négociation ainsi reprise ! »

Ajoutons que le ton de certaines interventions et, plus encore les conversations de couloir, exprimaient beaucoup plus rudement le mécontentement des radicaux.

Au même moment se tenait le Comité National du M.R.P. Le retrait des ministres y fut réclamé dans plusieurs interventions. Bien entendu, il ne fut pas décidé. Mais on notera que le projet de « force de frappe » fut nettement désapprouvé et que la résolution ajoutée à ce propos : « Le M.R.P. demande aux parlementaires du mouvement de conformer leurs votes à ces directives ».

Cette assemblée ne pouvait pas, quand on sait l'attachement du M.R.P. à l'Europe des Six et aux institutions supranationales (C.E.C.A., Euratom, Marché Commun) ne pas critiquer aussi les conceptions « européennes » du Général de Gaulle.

Mais il faut surtout relever le paragraphe de la résolution qui concerne l'Algérie :

« Le M.R.P. demande que toute initiative soit prise pour renouer les pourparlers sur le cessez-le-feu avec l'adversaire et pour entreprendre en même temps l'examen des garanties de l'autodétermination avec l'ensemble des représentants du peuple algérien. »

Enfin le M.R.P. déplore « la fragilité d'institutions qui reposent essentiellement sur un seul homme ».

Quand on sait que, à l'opposé, d'autres ex-gaullistes partent en bataille pour « l'Algérie Française », on en vient à penser qu'il ne reste plus que l'U.N.R., — d'ailleurs divisée et incertaine —, pour

constituer la troupe des « féaux » de l'Algérie Algérienne. Le régime voit un grand nombre de ceux qui l'ont d'abord soutenu, s'éloigner de lui et même commencer à le combattre. Bref, la politique d'union et de rassemblement national, qui fut un des mythes du gaullisme, essuie, elle aussi, un échec retentissant.

Il va de soi que notre attention doit se tourner surtout vers les positions nouvelles des radicaux, du M.R.P. et de la S.F.I.O. sur le problème algérien. Tous ces partis s'étaient ralliés à de Gaulle. Tous avaient justifié leur ralliement par l'affirmation que de Gaulle, seul, pouvait mettre rapidement fin au conflit dans des conditions satisfaisantes. Et maintenant quatre mois après Melun, un mois après le discours du 5 septembre, tous réclament la reprise des négociations à la fois pour le cessez-le-feu et la mise au point de garanties sur l'exercice du droit à l'autodétermination.

C'est avouer clairement que leur pari sur le général a été perdu. Pourquoi prennent-ils le risque de reconnaître aussi clairement qu'ils se sont trompés et ont trompé l'opinion ?

**P**OUR la même raison qui les a conduits, il y a deux ans, à se rallier à de Gaulle : ils suivent les mouvements de l'opinion publique. Les volte-face de la S.F.I.O., des Radicaux, sont un des signes de la lassitude de l'immense majorité du peuple français qui a cru, au printemps, que la négociation de Melun allait enfin arrêter les hostilités, et qui a vu ses espoirs déçus.

Cette « clairvoyance » des nouveaux opposants, qui adoptent aujourd'hui des positions sur lesquelles nous nous battons depuis longtemps est à retardement. Le mal est fait : le débat à l'O.N.U. s'engage dans de très mauvaises conditions ; le problème de l'internationalisation est posé ; le G.P.R.A. se tourne de plus en plus vers l'Est.

Il reste que notre parti, nos militants doivent prendre en considération ces changements d'attitude : celles-ci attestent la volonté de paix des masses populaires, leur impatience devant la poursuite de la guerre, donc la possibilité de susciter un puissant mouvement autour de nos mots d'ordre.

Robert VERDIER

## GRENOBLE

# LA FIN D'UN MYTHE

Si le général de Gaulle se faisait encore des illusions quant à sa popularité réelle, Grenoble a fait tout ce qu'il fallait pour lui démontrer de façon péremptoire que ces illusions ne sont plus de mise.

Six mille personnes étaient venues l'entendre. Six mille personnes parmi lesquelles on remarquait surtout les enfants des écoles, les pupilles de l'Armée de l'Air et les policiers en civil.

Six mille personnes. un échec. L'Élysée craignait à juste titre l'étape de Grenoble. On savait que la population essentiellement ouvrière et universitaire, était à l'avant-garde de la lutte pour la paix en Algérie. La visite de de Gaulle prenait donc la valeur d'un test. Le général l'a d'ailleurs dit lui-même dans son discours : « Le témoignage de Grenoble est capital ».

Mais il ne pensait peut-être pas, le général, que ça irait jusque là. Il ne pensait certainement pas subir l'affront, l'humiliation de cette place à moitié vide, de ces trottoirs déserts.

Le fait le plus important n'est peut-être pas en effet le respect des mots d'ordre de boycottage donnés par les organisations syndicales et politiques. De la part de Grenoble, il n'y avait là rien de nouveau...

Mais la plupart des journalistes présents ont été frappés par l'accueil « réservé » des non-militants, c'est-à-dire de ceux qui n'avaient pas été touchés par les consignes d'abstention. Ils se sont parfaite-

ment désintéressés de la représentation présidentielle et ont ostensiblement fait preuve d'indifférence.



« Venez à moi... Suivez... »

Il semble que ce soient là les deux grands enseignements que l'on puisse tirer du voyage présidentiel : d'une part le durcissement incontestable de tous ceux qui veulent la paix en Algérie et d'autre part la désaffection du « grand public » pour le mythe de Gaulle. La « grandeur » du général n'impressionne plus personne. Ceux qui lui restent fidèles font preuve de « sentiment » — une sorte de confiance aveugle pour le de Gaulle de l'Histoire — plus que de lucidité.

Mais la grande masse des indifférents, qui avait voté « oui » en septembre 1958, est maintenant convaincue que la verbosité dédaigneuse et la « Marseillaise — tous ensemble », ça ne va pas bien loin. La légende de de Gaulle est devenue folklore.

Pour tous ceux qui étaient à Grenoble, cela ne fait plus de doute. Et le soir, bien des regrets se manifestaient :

— Si on avait su... Quelques centaines de personnes décidées auraient suffi à l'empêcher de parler...

Ceci est une leçon. Et pour lui, et pour nous.

G. I.

## C'EN EST TROP ! NÉGOCIATIONS !

C'est par ces cris que le vendredi 7 octobre, à 18 h. 30, débuta la manifestation des étudiants de la Résidence Universitaire d'Antony contre la guerre d'Algérie.

Répondant à l'appel de l'U.N.E.F., l'A.E.R.U.A., à laquelle se joignirent les étudiants P.C. et P.S.U., de la Résidence ainsi que les J.C. et U.J.F.F. de la ville, organisa cette manifestation d'Union comme prélude à la grande manifestation de fin octobre.

La veille, le Recteur SARRAILH avait interdit toute manifestation politique à l'intérieur de la Résidence et donné ordre à la police d'intervenir au moindre rassemblement.

Dès l'après-midi de vendredi, la Résidence était cernée par les cars de police ; les étudiants ne cédant pas à ce chantage policier, contrairement à l'immunité universitaire, et aux libertés syndicales, manifestèrent dans les locaux et sur le peron. Cette manifestation qui groupa plus de 500 Résidents montra que la police hésitait à intervenir et que, d'autre part, l'unité d'action pour la paix en Algérie était réalisable autour des centrales syndicales des étudiants.

Les Etudiants Tunisiens et Marocains avaient sorti un tract de soutien total à l'action entreprise par l'A.E.R.U.A.

## LE MANIFESTE

**L**A presse a publié dernièrement un « Manifeste des Intellectuels Français » qui prétend riposter à l'Appel des « 121 » et faire croire que « l'intelligence française » approuve la guerre d'Algérie. La liste des signataires brille plus par la quantité que par la qualité : au-dessus de toute une piétaille de génies méconnus — la renommée de MM. de Castelbajac, Clérisse, Gril, Grosclaude, Guirec, d'Hartoy, Montguerre, Abel Moreau, Pauillac, Saint-Germain, Saint-Clet et Sèche, n'était pas encore venue jusqu'aux béotiens que nous sommes —, on y trouve quelques romanciers agréables, MM. Blondin, Nimier, Perret, et enfin sept académiciens qui croient sans doute que leur titre fait encore impression sur les personnes cultivées. (Qu'on nous pardonne un coq à l'âne sans aucun rapport avec notre sujet : à des amis qui lui demandaient un jour de se porter candidat à l'Académie, Bernanos répondit : « Quand je n'aurai plus qu'une paire de jesses pour penser, j'irai l'asseoir à l'Académie ».)

En général, les écrivains font une œuvre ; ceux-ci comme le dit cruellement « Le Monde » ont plutôt fait une carrière. Ils ont réussi dans la littérature comme d'autres dans l'épicerie, et en sortent aujourd'hui, couverts d'honneurs et de places, sinon d'honneur et de gloire. Bref leur disparition causerait plus de tort au Tout-Paris qu'aux lettres françaises.

On chercherait en vain un argument dans ce texte « d'intellectuels ». Après l'invocation rituelle aux valeurs représentées par la France et l'Occident (quand on fait partie des « élites intellectuelles », on ne peut avouer qu'on se bat pour le pétrole et les domaines de M. Borgeaud (c'est trop prosaïque), après l'éloge de la « mission civilisatrice sociale et humaine » accomplie par notre armée, c'est une plate enfilade des clichés les plus éculés de l'action psychologique, assaisonnée de quelques insultes (« cinquième colonne », « professeurs de

trahison »). A la fin du texte, le bout de l'oreille perce cependant quand nos intellectuels affirment défendre l'ordre « moral et social » de la Nation. Peu importe que cet ordre ressemble de plus en plus à celui qui régnait jadis à Varsovie, périssent les jeunes, périssent les libertés, pourvu que soient sauvées les valeurs morales et mobilières.

**Q**UE répondre à ces vieillards haïeux, sinon qu'ils commencent à laisser le parler, depuis 30 ans qu'ils nous répètent leur numéro, chaque fois qu'apparaît un nouveau sauveur de l'Occident... Pétain, Franco, Mussolini, Hitler.

Ce n'est pas en effet la première fois que ces « intellectuels français » trahissent l'Esprit pour se faire les valets de la Force qui le nie. Il y a 25 ans presque jour pour jour, le 4 octobre 1935, paraissait un « Manifeste des Intellectuels Français pour la défense de l'Occident et la paix en Europe ». A l'époque, la lutte pour ces nobles causes consistait à exalter l'agression mussolinienne contre l'Éthiopie, et à jeter l'anathème contre les intellectuels traités à l'Occident qui avaient rappelé que l'Éthiopie, pour être un pays sous-développé, n'en était pas moins une nation indépendante comme l'Italie, ayant droit à ce titre à la protection internationale. On nous pardonnera de citer un extrait savoureux de ce texte :

« Les résultats de cette fureur d'égaliser qui confond tout et tous, nous les avons sous les yeux, car c'est en son nom que se formulent des sanctions qui, pour mettre obstacle à la conquête civilisatrice d'un des pays les plus arriérés du monde (où le christianisme même est resté sans action) n'hésiteraient pas à déchaîner une guerre universelle, à coaliser toutes les anarchies, tous les désordres, contre une nation où se sont affirmées relevées, organisées, fortifiées depuis 15 ans quelques-unes des vertus essentielles de la haute humanité ». Vous avez bien compris, c'est

# LA R.T.F.

## et les requins de la publicité

L'Ordonnance du 4 février 1959 — qui devait déjà être appliquée en ce qui concerne les personnels avant janvier 1960 — sera-t-elle rendue caduque devant les difficultés soulevées par les statuts particuliers ?

On savait déjà, depuis la parution de l'Ordonnance, que le régime au pouvoir voulait une radio à sa dévotion et que le statut du nouvel établissement, loin de donner à la nation la Radio qu'elle désirait sous l'occupation, lui imposait au contraire un organisme gouvernemental étroitement ligoté.

**C**EUX qui désiraient un statut de liberté ne pensaient certes pas recevoir un tel cadeau. Dès le coup de force de 1958, le régime plaçait ses hommes à tous les postes de direction, il s'attachait des domestiques par des avantages matériels exorbitants, il éloignait quiconque pouvait être suspect d'indépendance, enfin il suscitait des divisions ou anesthésiait toute action syndicale. Dans le même temps, les statuts des différents personnels se discutaient ; discussions habilement orientées sur les grilles de salaires. Mais on sait qu'il n'est pas possible de tromper tout le monde tout le temps et le vent du mécontentement souffle maintenant après que les salariés ont pris conscience de la véritable situation qui leur sera offerte.

On ne peut s'assurer toutes les consciences, même en y mettant le prix.

On a trop dit, à chaque grève, au cours de chaque débat parlementaire,

qu'il fallait un statut à notre Radio pour revenir à la situation d'avant 1959. Le carcan est solidement amarré.

Cependant il reste que les « princes qui nous gouvernent » n'ont pas, à l'égard des intérêts privés, la réserve qui, malgré tout, était celle de certains gouvernements précédents.

Les publicistes, qui n'avaient pu jusqu'à présent ébranler le monopole de l'Etat sur la radio et la télé, espèrent encore lui porter un coup fatal à l'occasion de la seconde chaîne de télévision annoncée bien imprudemment, et prématurément, il y a quelques mois.

Y a-t-il quelque impossibilité technique majeure ? Non, disent les techniciens français, à condition qu'on veuille bien réviser certaines façons de travailler. Alors, qu'attend-on ? D'en avoir les moyens, c'est vrai. Et aussi que l'industrie électronique, qui s'est avancée très fort dans la fabrication des récepteurs, ait étalé ses investissements d'une part, et d'autre part qu'elle soit capable de jeter sur le marché des adaptateurs pour le second canal qui ne soient pas à un prix prohibitif.

Toutefois, ce que prudemment ne disent pas nos confrères, la seconde chaîne intéressera surtout PARIS et quelques grandes agglomérations. Pour l'instant, il y a encore de nombreuses régions qui ne sont pas couvertes, ou mal, par les ondes de télé. L'implantation est loin d'être terminée, malgré l'appoint financier demandé aux municipalités pour la construction de tours de relais. En fait, c'est la taxe radiophonique qui, jusqu'à présent, a financé l'infrastructure télévision, aux dépens des

rossesseurs de postes à qui l'on réclame cette taxe pour « paiement de service », et dont la plupart n'auront jamais la télévision.

**I**L y a cependant d'autres raisons. On les trouve dans les prétentions des organismes publicitaires et de la presse qui entendent s'assurer l'importante source de revenus que constituerait la publicité sur des chaînes, radio ou télé, dont l'Etat a encore le monopole. Or, le monopole, on le sait, ne permet pas la publicité sur les ondes nationales. Il s'agit aussi d'ouvrir le marché français à la future « Eurovision privée », sorte de marché commun de la publicité. Déjà de gros publicitaires éliminent des concurrents pour s'assurer la domination du marché (productions de films publicitaires pour la télé et le cinéma).

Presse et publicistes sont liés contre la Radio d'Etat monopoliste. Nous n'avons pas ici, la phobie de la publicité — d'ailleurs la R.T.F. en fait déjà. Mais nous sommes des défenseurs du monopole contre les intérêts privés, car nous sommes pour la nation. L'attitude d'une certaine presse, toute entière soumise, quand elle n'est pas achetée, dispensatrice d'une prose à scandales, trop sensible aux impératifs gouvernementaux (quel que soit le gouvernement, d'ailleurs) renforce nos convictions. Nous ne voulons pas d'une R.T.F. où s'installeraient en maîtres la grande Presse et les Publicistes avides. Or ceux-ci ne veulent pas composer et entendent coloniser complètement et sans contrôle les antennes nationales. Comment y arriver sinon en démontrant que l'Etat est incapable de gérer convenablement cet établissement. Déjà des coins ont été enfoncés. Productions affermees à tel grand journal, partie du monopole abandonné au profit d'un autre organisme (S.O. R.A.F.O.M.), opérations financières périphériques, etc...

Il s'agit aujourd'hui d'une affaire capital : faire sauter ce qui reste du monopole et s'assurer la mainmise sur la Télévision. Pour cela, il suffit encore de démontrer l'incapacité de l'Etat. En imposant un statut qui mécontentera tous les intéressés, en suscitant une organisation abusivement onéreuse, en désorganisant productions et programmes, on crée le climat qui facilitera l'abrogation du monopole. Le statut actuel, issu de l'Ordonnance du 4 février 1959, est incontestablement mauvais. Mais il existe, et par ce fait même, il peut être modifié sous la pression des événements (et des travailleurs). Il n'est pas pensable qu'on puisse revenir à la situation d'avant 1959.

**C**E qui est à craindre, c'est qu'on abroge ce mauvais statut actuel et qu'on donne enfin satisfaction à ces messieurs des intérêts privés. Ils hériteraient alors ce qu'ils attendent patiemment : une infrastructure valant des milliards, payée par le contribuable français, qui ne leur coûterait rien et leur rapporterait d'énormes bénéfices. Certes, les problèmes du personnel seraient vite réglés, mais les conflits de conscience n'en subsisteraient pas moins. Ils existent actuellement, dira-t-on, mais si la France avait un régime réellement démocratique, où le Parlement soit vraiment l'expression de la nation, et où la Presse jouerait, sans contrainte, son grand rôle d'information et d'éducation, notre pays pourrait avoir une R.T.F. dégagée de la férule du gouvernement, administrativement contrôlée par l'Etat comme tout organisme national, mais libre de son expression parce qu'exprimant largement tous les courants spirituels de la nation.

En d'autres termes, les Français auraient effectivement une Radio de la nation au lieu de subir la Radio du gouvernement, sans aucun contrôle de la nation.

Quoi qu'il en soit, les événements d'aujourd'hui semblent curieusement avoir été provoqués pour servir plus les intérêts privés que le pays lui-même. Les avenues du Pouvoir sont encombrées de personnages intéressés. Le Régime a besoin d'hommes qui exécutent ; la R.T.F. est entre les mains de « technocrates », grands fonctionnaires pour lesquels, quoi qu'il arrive, l'établissement sera un piédestal pour hâter leur carrière.

Dans la presse hebdomadaire, on pouvait lire dernièrement une interview où certains personnages étaient complaisamment représentés comme tout désignés pour apporter à la R.T.F. des méthodes qui leur ont parfaitement réussi ailleurs. Il est bien possible, en effet, que le « sang à la une » et l'épicerie (même en gros) réussissent à mener parfaitement à la réussite dans la presse à scandales ou dans la publicité, mais nous restons perplexes, car nous ne voyons pas où s'est manifesté, par là, l'intérêt pour la nation. Par contre, nous convenons facilement qu'ont été parfaitement servis les intérêts privés de la publicité et de certains groupes politiques et financiers.

Est-ce cela que veut le pays ? La R.T.F. ne doit plus être une radio de Gouvernement ; elle ne doit pas être une radio d'Etat ; elle doit devenir la radio de la Nation.

Mais cela suppose que la Nation soit elle-même débarrassée de ses colonels, de ses ultras et de ses réactionnaires. Or, ce n'est ni la presse ni la radio actuelles qui permettront aux travailleurs de ce pays de prendre conscience de leurs véritables intérêts.

Mieux vaut la Publicité... et la presse du cœur, pensent les princes qui nous gouvernent !

B. RENAUDOT

## DES « ANTIQUES » UNE VIEILLE RENGAINE

l'Italie fasciste qui est désignée par cette périphrase !

**P**ARMI les signataires de 1960 on retrouve beaucoup de ceux de 1935 : Bordeaux, Gazotte, Henri Massis, Thierry Maulnier. D'autres aussi, absents en 1960 parce qu'ils sont tombés au champ d'honneur de la Défense de l'Occident : Brasilach, Fernand de Brinon, Drieu la Rochelle, qui doivent frissonner d'aise dans leur tombe. Les survivants sont dignes d'eux, le flambeau est en bonnes mains. On s'étonne d'ailleurs que leur relève n'ait pas été assurée en 1960 par ces beaux défenseurs des valeurs françaises que sont MM. Abel Bonnard, Benoist-Méchin, Céline, Rebatet, etc... Le passé collaborationniste de ces messieurs ne saurait les avoir fait écarter : à ce compte, M. Thierry Maulnier l'aurait été aussi, qui dès 1938 écrivait : « Il nous paraît opportun de dire avec tranquillité que nous nous sentons plus proches et plus aisément compris d'un national-socialiste allemand que d'un pacifiste français. » (En matière de cinquième colonne, les « intellectuels français » ont là un expert). Ne désespérons donc pas de les voir rejoindre prochainement la glorieuse cohorte.

**A**ce manifeste de 1935, ce fut André Malraux (rien de commun avec l'actuel ministre, évidemment) qui répondit, et nous ne saurions mieux conclure qu'en transcrivant quelques-unes de ses paroles. Il commençait, pour parler comme M. Debré, par « placer à leur niveau, qui est très bas, et à leur importance, qui est bien mince » les signataires du manifeste :

« La culture occidentale dont vous entendez maintenir le prestige dans le monde, le monde l'ignore. L'Occident, pour lui, c'est tout ce qui n'est pas vous. Le Japon était fas-

ciste avant vous. Et pour tous les autres, vous savez bien que la France ce n'est pas Racine, c'est Molière, ce n'est pas Joseph de Maistre, c'est Stendhal ; ce ne sont pas les poètes fascistes de Napoléon III, c'est Victor Hugo ; ce n'est aucun de vos onze académiciens signataires, c'est André Gide et c'est Romain Rolland ». Et, s'il était encore parmi nous, il ajouterait : « Ce ne sont pas vos écrivains chauvins et militaristes, c'est Jean-Paul Sartre et c'est André Breton. » Puis Malraux caractérisait la « mission civilisatrice sociale et humaine de l'armée » (c'était alors l'armée italienne...) : « Tuer des multitudes est un moyen de les faire entrer dans les hôpitaux ; il n'est pas sûr que ce soit le meilleur. Ah ! quel paradis seraient les colonies si l'Occident devait y faire des hôpitaux pour tous ceux qu'il a tués, des jardins pour tous ceux qu'il a déportés ! »

Enfin il rappelait quelles sont les vraies valeurs de l'Occident, celles qui font sa grandeur et lui permettent malgré tout de présenter un bilan positif à l'Histoire : « Les vertus créatrices de l'Occident, intellectuels réactionnaires, elles sont nées de la mort de ce que vous défendez... L'Occident n'a pas inventé la valeur de l'ordre, il a inventé la valeur fondamentale de l'acte qui inlassablement le modifie... Les vertus créatrices de l'Occident... préparent sourdement l'homme libre, l'homme et non la caste, l'homme et non la création... Au-delà de la transformation même du monde, ces vertus entendent rejoindre l'homme nourri d'elles comme il le fut jadis de sa douleur, mais plus grand que tout ce qui le forme, l'homme, qui n'est pas un privilège, l'homme fait de tout ce qui vous récuse et de tout ce qui vous nie. »

A cette superbe réponse, nous n'avons pas un mot à changer.

Emmanuel TERRAY

## 13 kms de "NON" A LA GUERRE D'ALGÉRIE

Des recrues s'agitent

A la base aérienne de Bremgarten, entre Fribourg et Bâle, le long du Rhin, se trouvent 25.000 hommes, dont 1.000 de la classe 60/4.

Dans la nuit du 29 au 30 septembre, des centaines de vignettes « NON A LA GUERRE D'ALGERIE 61 » ont été affichées sur les murs de la base (13 km. de périmètre). Une cérémonie de « présentation au drapeau » devait avoir lieu le 30 septembre pour les nouveaux incorporés.

La cérémonie, du coup, fût retardée : enquêtes, recherches des responsables, et... modification des discours préparés par deux colonels affolés.

On s'éleva, en haut lieu, en termes fermes contre ces « manifestations » que l'on ne comprenait pas, tout soldat se devant d'être fier de ses drapeaux.

1961

UN BUDGET

## LES FINANCES CON

**P**OUR 1961, les dépenses supplémentaires sont évaluées à 4.950 millions de nouveaux francs. Comme il n'est pas prévu d'impôts nouveaux, ni d'augmentation du taux des impôts existants, ces sommes proviendront, pour une petite part, des emprunts à court terme du trésor et surtout de l'accroissement des rentrées fiscales grâce à une bonne conjoncture économique. Il y a donc, à la base du budget, un pari sur l'évolution de la conjoncture en 1961; l'équilibre budgétaire prévu ne sera réalisé que si ce pari est gagné. Il faut voir sur quelles hypothèses il repose et sur quels moyens le Gouvernement compte pour les atteindre.

### Les prévisions économiques pour 1961

**L**e ministre Debré déclare tout d'abord que les années 1959 et 1960 ont été des années de remise en ordre et d'accumulation des moyens d'expansion — équipements nouveaux et réserves de change — et que les Français devraient recueillir en 1961 les fruits de « cette sagesse et de ce travail ».

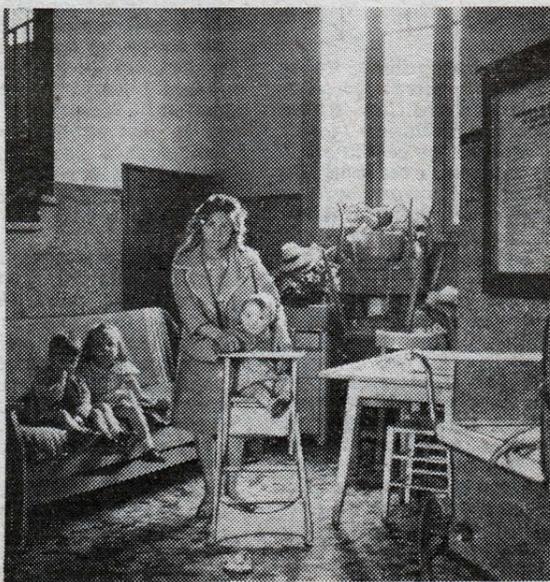
Le revenu national doit s'accroître de 5 %, les ménages pourraient développer leurs achats de 5 % par rapport à 1960, enfin les salaires peuvent augmenter de 1 % par trimestre en moyenne sans que l'on ait à redouter l'inflation.

Notons d'abord que ces prévisions optimistes, si elles sont réalisées, nous laissent encore en deçà du rythme d'accroissement de nos principaux partenaires du Marché Commun, comme l'indique le tableau ci-dessous :

#### VARIATIONS EN % PAR RAPPORT A L'ANNEE PRECEDENTE:

	France	Allemagne	Italie
1957/56 .....	+ 5,8	+ 5,4	+ 6,3
1958/57 .....	+ 1,3	+ 2,8	+ 4,2
1959/58 .....	+ 2,1	+ 5,7	+ 6
1960/59 .....	+ 5,1	+ 5,5	+ 7
1961/60 .....	+ 5		
(prévisions)			

Mais il est encore plus important de remarquer sur quoi les responsables de nos finances comptent pour atteindre ce taux de progrès. Celui-ci, en dernier ressort, dépend du niveau des investissements réalisés en France par les différents producteurs : Etat, entreprises publiques, entreprises privées.



Elle a frappé à toutes les portes pour avoir un logement... elle vit au pied d'un escalier... Juillet 1960, année de « remise en ordre ».

Politique de grandeur !

Or il a été décidé que les investissements du secteur nationalisé qui ont joué un rôle moteur dans l'expansion depuis 1945 devront par contre, en 1961, marquer une pause, les crédits qui leur sont alloués dans le projet du budget diminuent de 1,5 %.

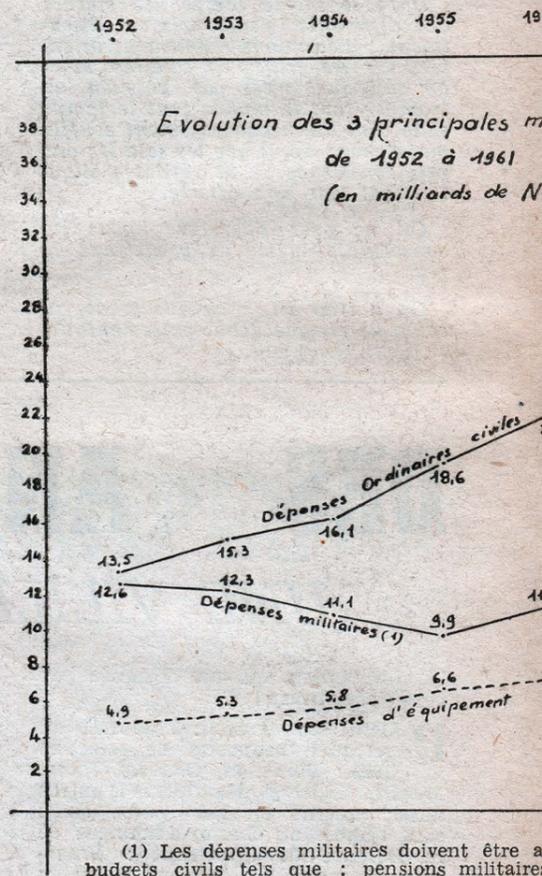
Ce sont par conséquent les entreprises privées qui sont invitées à jouer le rôle plus actif dans ce domaine. On escompte que les investissements bruts dans ces entreprises s'accroîtront de 9 %; un effort particulier est attendu des industries de transformation : alimentation, électronique, mécanique, matériel électrique.

Cet effort ne paraissant pas aller de soi, pour y pousser les industriels, le Gouvernement a pris toute une série de mesures favorables aux entreprises :

La publication du projet de budget par les milieux d'affaires et les députés de l'Etat aux finances le présente comme un jeu de certains crédits, routes, Anciens Comptes, agriculture, peut être mise en avant grâce technique et de satisfaction pour certains de l'impasse budgétaire à son niveau de revenu permettent de le définir comme un jeu.

Derrière cette façade avenante il faut voir dans quel esprit a été conçu le budget de préférences de l'équipe au pouvoir pour l'Etat.

Le budget est avant tout un acte par lequel on soigne les nouvelles ressources tirées



assouplissement des règles fiscales de l'amortissement, octroi de primes d'équipement, abaissement du coût du crédit bancaire.

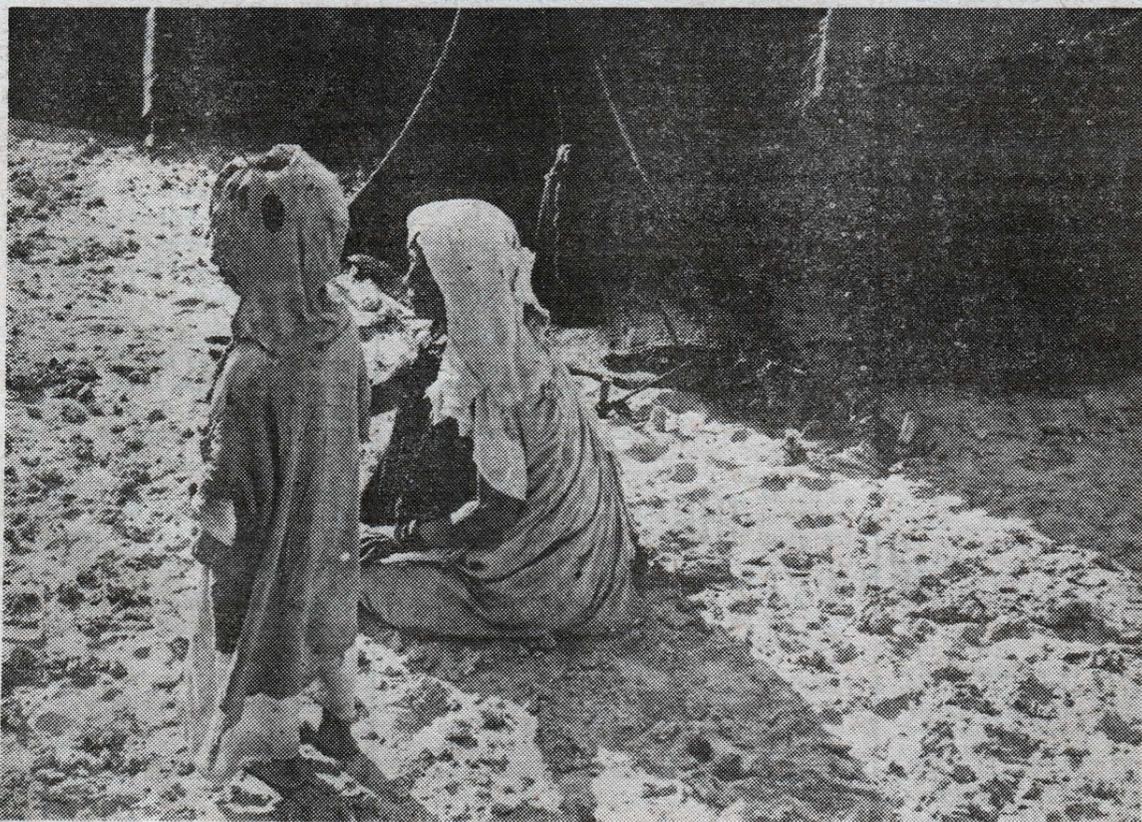
**T**OUTES ces mesures aboutissent en définitive à diminuer le coût des investissements et à élargir les perspectives de profit.

On voit donc quelle idée l'équipe économique dirigeante, disciple de M. Pinay, se fait du rôle de l'Etat dans la vie économique; elle veut restreindre ses interventions directes et, la place faite aux entreprises nationales, ramener progressivement ce rôle à l'accomplissement des tâches classiques d'un Etat libéral : développement de l'infrastructure économique et culturelle, prise en charge des dépenses non immédiatement rentables (y compris la recherche scientifique).

Ce secteur de dépenses s'accroît en effet de 12 % en 1961 alors que l'ensemble du budget ne se gonfle que de 7 %.

Au titre de ces actions classiques et en application des lois-programmes, une place remarquable est faite aux routes, à l'équipement hospitalier, aux constructions scolaires, à la recherche scientifique.

Mais par contre, la relance de l'expansion, et finalement du niveau de vie, dépendra des décisions des firmes privées. Si celles-ci — par calcul ou crainte de l'évolution internationale — ne réalisent pas les 9 % d'investissement supplémentaire, les prévisions générales ne seront pas atteintes; par ailleurs une partie des épargnes déjà abondantes resteront inemployées alors que le Gouvernement s'efforce de les accroître par des réductions d'impôts et s'interdit de procéder à une véritable redistribution des revenus et remise en ordre des salaires qui relanceraient la consommation à un niveau supérieur.



« Les dépenses de la guerre d'Algérie. »

Au hasard d'un camp de regroupement...

Politique de grandeur !

# suivez



# ... Pour aller ou ?

# ...A LA HAUSSE DES PRIX

## des SUCETTES pour faire passer la PILULE

- **ALLOCATIONS FAMILIALES** : + 5 %.  
8 centimes par jour et par enfant : 1 sucette.
- **ALLOCATION-VIEILLESSE** : + 7 à 10 %.  
8 à 10 centimes par jour : 1 gauloise et demie.
- **ALLOCATION-CHOMAGE** : + 10 %.  
38 centimes par jour : 1 ticket de métro pour aller chercher du travail. (Revenir à pied.)
- **LE S.M.I.G.** : augmentation de 2,31 %.  
(On est précis!) sur le salaire minimum : 3 centimes de l'heure.



### D'ACTUALITE :

Pain : 10 % ; pâtes et loyers : 7 %.  
Beefsteak, pot-au-feu, porc : 5 % ; œufs : 18 % ;  
cartables, livres et tabliers d'écoliers ;  
Trains de banlieue, métro, bus... taxe radio et T.V.

### EN PROJET :

Loyer, transports, charbon, électricité, électro-ménager, casseroles.

### DE TOUT TEMPS :

Fruits et légumes.

# LA VIE EST CHÈRE

## POURQUOI ?



- Parce que (c'est le ministre qui l'a dit)... la ménagère ne sait pas acheter.
- Parce que (c'est la vérité qui s'impose)... Il y a trop



## D'INTERMÉDIAIRES

## 8 ENTRE L'ÉLEVEUR ET L'ASSIETTE

- Aux Halles Centrales de Paris, le chiffre d'affaires annuel de certains mandataires dépasse le milliard...
- Boussac, Prouvot, les gros Bonnets de la Bonnetterie, ne veulent pas vendre leur marchandise en circuit court. Pourquoi les laisse-t-on faire ?
- Brandt (les machines à laver) vient de perdre un procès contre « Centrachat » (organisation de circuit court). La « grande presse » n'en parle pas. Pourquoi ?
- Quand les légumes sont rares, vous les payez cher. Quand ils sont abondants aussi. Et pourtant, les cultivateurs sont obligés de vendre à bas prix... Alors ?

## QUI EMPOCHE LA DIFFÉRENCE !

La vie augmentée...

## ...LES PROFITS AUSSI

Les profits : réalités tangibles, bons espoirs, ainsi titre l'hebdomadaire patronal « Entreprise ». La politique d'austérité ne semble pas affecter le capitalisme français.

### QUELQUES CHIFFRES

● Cie des Machines Bull : Bénéfice net 629.804.700 francs en 1959 contre 442.083.089 francs en 1958.

● Cie du Filage des Métaux et des joints Curlig : Bénéfice net en 1959 : 167.445.710 fr. Par rapport à 1959, le chiffre d'affaires moyen des cinq premiers mois de 1960 marque une progression de 36 %.

● Cie des Forges d'Audincourt : Bénéfice net 1959 : 122 millions 241.684 francs contre 107.601.374 fr. en 1958.

● Lesieur et ses Fils (Huiles et savons) : Bénéfice net pour 1959 : 525.703.141 francs (plus 614.684.425 francs d'amortissement).

● Phosphates de Constantine : Bénéfice pour 1959 : 320.546.687 francs contre 267.465.266 francs pour 1958.

● Papeteries Darblay : Bénéfices pour 1959 : 307.391.955 fr.

● Ugine (Aluminium) : Bénéfices pour 1959 : 1.767.256.420 fr. contre 1.648.752.256 fr. en 1958.

● Saint-Frères (Toiles) : Bénéfices pour 1959 : 3.997 millions contre 3.727 millions en 1958.

- On pourrait multiplier les exemples... et toujours, la même conclusion s'impose.

## IL FAUT !

- Réformer les circuits de distribution ;
- Que SALARIÉS et PAYSANS s'unissent

Déjà au P.S.U. des rencontres se font.

## M. MARTIN, capitaliste moyen

M. Martin a été inventé par un hebdomadaire financier, « La Vie Française », qui calcule consciencieusement l'évolution



de son capital et lui donne même de bons conseils pour améliorer son « portefeuille » d'actions.

En 1947, M. Martin avait acheté des actions de grandes sociétés pour une valeur de 1 million (anciens francs). A présent M. Martin possède 17 millions. Il a donc multiplié son capital par 17, sans travail, évidem-

ment. Il lui a simplement suffi de téléphoner de temps à autre à son agent de change pour lui dire de vendre ou d'acheter une valeur...

Pas mal non ?

Et M. Dupont, salarié moyen, comment a évolué son revenu ?

De 1947 à 1960, son salaire a triplé, à grand peine (en francs, bien sûr. Pas en pouvoir d'achat...).

Faites la comparaison :

- Salaire ..... × 3
- Capital ..... × 17

Voilà qui en dit long sur les vertus du système capitaliste. Sur le régime aussi, car, dans le même temps où le pouvoir d'achat du salarié stagnait, et baissait même (de 1957 à 1960), parce que les prestations familiales n'étaient pas réajustées au coût de la vie, le capital et le revenu de « M. Martin » augmentait de 45 %.

« Il faut faire confiance à De Gaulle, répète inlassablement « M. Martin », voyez comme je me porte bien ! »

Quant à M. Dupont, on peut se demander s'il éprouve, lui, quelque reconnaissance pour un régime qui l'exploite encore un peu plus que les précédents...

LES PROFITS NE SUIVENT PAS LE BŒUF  
ILS COURENT DEVANT

HAU

23 a

en une

Plates côtes,  
choux-fleurs  
œufs, etc...

HAUSSE DE  
immeubles

Encore un cadeau  
au « petit peuple

LES TA  
DU MÉ

ET DES  
AUGME

de

à partir

SMIG: 2,5%

D'AUGMENTATION

LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE

MM. FONTANET  
guent leur répu-  
tation : ils ont demandé  
au premier ministre que  
l'augmentation du salaire  
minimum garanti

PAIN

SUCRE: 3

d'augmentation

« L'année dernière, le  
sujet de la fixation des prix  
du sucre a été discuté au  
gouvernement. Le gouver-  
nement a décidé de ne pas  
augmenter le prix du sucre  
et de maintenir le prix à  
un niveau qui permettrait  
de couvrir les coûts de pro-  
duction et de distribution  
dans le meilleur des mondes.

A PARTIR

HAU

4 fra

litre

La France a trop de  
trop de lait, trop de  
trop de légumes, trop de

LE GOUVERNEMENT

STOCKE... « PO

STOPPER LA BAISS

L. A France est trop riche. De nos greniers  
caves, nous disposons de vastes stocks de  
savons que l'on ne peut pas utiliser, de  
lait, de sucre, de viande, de fruits,  
de nos légumes, de nos céréales, de  
nos produits de consommation courante.  
A l'échelle de ces produits, la France est  
trop riche.

le consol

toujours la

# MENACES... de sous-emplois...

D'importantes usines sont à la limite, non de leur capacité de production, mais de vente.

- **RENAULT** a exporté plus de la moitié de sa production 1959. C'est un bel exploit. Peut-il se renouveler régulièrement ?  
Par précaution, on a déjà réduit les horaires.
- Le **TEXTILE** est en crise chronique.
- Celle du **CHARBON** s'accroît.

**DANS TOUTES LES PETITES VILLES, DANS TOUTES LES REGIONS INDUSTRIELLES, LA QUESTION DE L'EMPLOI DEVIENT ALEATOIRE.**

- Il y a des risques pour vous.
- Et des risques plus grands encore pour vos enfants.

- Où en est l'**Enseignement Technique** dans votre région ?
- Où sont les débouchés pour les jeunes sortant des Centres d'Apprentissage ?
- Où en est l'emploi féminin ? Vos filles ont-elles, dans votre ville, d'autres perspectives que d'être à votre charge, en attendant de se marier ?

Rien, ou presque, n'est fait, que ce soit sur le plan de l'expansion, de l'aménagement ou de l'enseignement.

(De plus, licenciements et chasses aux militants reprennent un peu partout, et le gouvernement, maniant les réquisitions, vient au secours des patrons pour « châtier ».

## QUE FAIRE ?



En Loire-Atlantique, dans le Puy-de-Dôme, dans des départements de plus en plus nombreux, **Syndicats ouvriers et paysans se sont unis pour étudier l'ensemble de ces problèmes.**

## ET VOUS ?

- **ETES-VOUS ORGANISE ?** Car seul, que faire et où frapper ?
- **REJOIGNEZ** ceux qui, dans votre usine, dans votre ville dans votre département, s'inquiètent :
  - du manque d'emplois ;
  - du manque d'écoles ;
  - du manque de centres sociaux ;
  - du prix des loyers ;
  - des taux de salaires.
- **VOUS LES TROUVEREZ :**
  - dans les **Centrales syndicales** ;
  - les **Associations sociales** ;
  - **AU PARTI SOCIALISTE UNIFIE.**

## DES LOYERS TROP LOURDS

*en attendant la liberté des prix*

35 millions de Français

vont le 1<sup>er</sup> Janvier prochain

payer leur loyer plus cher :

**50% de hausse !**

M. Sudreau vient de décider d'**indexer** les loyers sur l'état d'entretien de l'immeuble. Chaque semestre, en effet, en fonction des « réparations » faites ou de l'état du gros œuvre, la propriétaire pourra imposer de nouvelles augmentations variant de 10 à 25 %.

« Le logement doit être payé à son juste prix » a dit le ministre. Et il indexe les loyers. Mais le travail, lui, n'est jamais payé à son juste prix : et la loi, — celle du gouvernement de M. Sudreau — interdit l'indexation des salaires.

## L'ALIBI ?

« L'aménagement des loyers des immeubles anciens tendra en outre à faire disparaître l'**INJUSTICE SOCIALE** (sic) qui résulte de la disparité des prix des loyers entre immeubles anciens et immeubles neufs » a encore déclaré Sudreau.

L'injustice, pour le ministre, ce ne sont pas les loyers des immeubles neufs, prohibitifs, inaccessibles aux salariés...

Ce qu'il veut obtenir ? L'alignement des loyers des vieux immeubles sur les prix **scandaleux** des logements neufs construits depuis quelques années.

Leur prix ? Consulter la rubrique « Petites annonces » de votre journal habituel... Si vous avez 500 NF par mois à dépenser, vous pourrez avoir un toit immédiatement.

Voyez...

« **CLEFS IMMEDIATEMENT** », conv. à diplomate... Hôtel particulier... 700 NF + charges... MEUBLES : 200, 700, 1.000 NF, studio, 2 ou 3 p... ENGHEN, grand standing, à saisir de suite : 900 NF, KLEBER, vide. Etc., etc...



« Une réforme de l'allocation-logement permettra de résoudre les situations difficiles » a dit le ministre...

Mais en 2 ans, deux hausses générales des loyers : il n'y a pas eu de réforme de l'allocation-logement.

Par ailleurs, les Caisses d'Allocations Familiales financent indirectement la propriété bâtie. Alors que le gouvernement refuse toute augmentation décente des prestations, les excédents des caisses vont-ils aller augmenter les profits des propriétaires ?

L'âge moyen des immeubles dans les grandes villes est de 80 à 100 ans !. A Paris, dans le deuxième arrondissement, l'âge moyen est de 155 ans ; à Saint-Etienne le tiers des logements a plus de 100 ans. Habitat rural : âge moyen 120 ans.

**CES CONSTRUCTIONS NE SONT-ELLES PAS AMORTIES DEPUIS LONGTEMPS ?**

Et le confort de l'habitat français ?

42 % des logements n'ont pas l'eau courante, 73 % n'ont pas de W.C. individuels, et 85 % environ n'ont pas de douches ou de salle de bains...

**OR, C'EST POUR CET HABITAT DEFECTUEUX QUE L'ON VEUT FAIRE PAYER DES LOYERS SCANDALEUX.**

« Il faut entretenir l'habitat ancien » dit M. Sudreau.

DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1950, déjà la masse des loyers est passée de 153 milliards à 439 milliards en 1956. Pendant cette même période, les dépenses d'entretien sont passées de 56 à 109 milliards.

Alors que les loyers augmentaient de 286 % en 6 ans, les réparations n'augmentaient que de 90 %.

ENTRE 1949 ET LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1960 :

LE S.M.I.G. A ETE MAJORE DE 270 %  
LES LOYERS ONT ETE MAJORES DE 1.100 %  
BLUFF, MENSONGES, LES SALAIRES PAYENT.

LE MINISTRE REPOND « OUI » AUX REVENDICATIONS... DU CAPITAL IMMOBILIER !

# Le S.M.I.G. et les jongleurs

Comme jadis Ramadier, W. Baumgartner truque les indices, pour ne pas avoir à majorer le S.M.I.G.

En juin, un coup de pouce, et le « tarif privilégié » du Gaz — qui n'est évidemment pas celui que vous payez — a baissé.

En juillet, nouveau coup de pouce : maintien du prix des cahiers de classe (ils figurent dans l'indice), mais hausse de 5 % sur les livres, cartables et tabliers (ils n'y figurent pas).



En août, encore un coup de pouce, pour que l'augmentation des trains de banlieue, métro et bus n'apparaisse pas dans l'indice.

(Pour les prochains mois, autres coups de pouce en préparation pour que la (prochaine) hausse des loyers n'apparaisse pas non plus.

L'indice des 250 articles est passé de 130,7 — en juillet — à 131,9 en août, soit une augmentation de 0,90 % (sur la base 100, en 1956/57).

« La politique du thermomètre dans l'eau froide pour faire tomber la fièvre », si chère à Guy Mollet, se porte bien.

Jolie médecine!

**GAILLARD 1958 : " Mangez du poulet ".**

**PINAY 1959 : " Mangez du hachis ".**

**FONTANET 1960 : " Suivez le bœuf ".**



## Eh bien NON! Nous suivrons...

le 

*Parce qu'il propose :*

## les SOLUTIONS

- Une ADAPTATION DES HORAIRES, SANS PERTE DE SALAIRES dans toutes les industries où cela est déjà possible : La technique doit permettre de diminuer le temps de travail.
- L'AMELIORATION DES GARANTIES CONTRE LE CHOMAGE : Les versements des ASSEDIC doivent être plus élevés, leur rôle peut être étendu.
- L'AMELIORATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION par la modernisation des méthodes de commercialisation, la création, l'encouragement des coopératives de production, par l'établissement de liens directs entre organisations ouvrières et paysannes.
- Une politique d'encouragement à la construction D'ENSEMBLES LOCATIFS comprenant l'équipement social auquel ont droit les travailleurs en matière D'ENSEIGNEMENT, de SANTE, de LOISIRS.

Les entreprises, les branches industrielles doivent garantir l'emploi. L'avenir des entreprises est assuré par les investissements techniques. L'AVENIR DES TRAVAILLEURS DOIT ETRE ASSURE PAR DES INVESTISSEMENTS SOCIAUX.

LES TRAVAILLEURS DOIVENT GERER EUX-MEMES LES INVESTISSEMENTS. La section syndicale d'entreprise, les Fédérations Syndicales d'industrie doivent pouvoir contrôler l'économie de l'entreprise de la branche.

## et leurs MOYENS

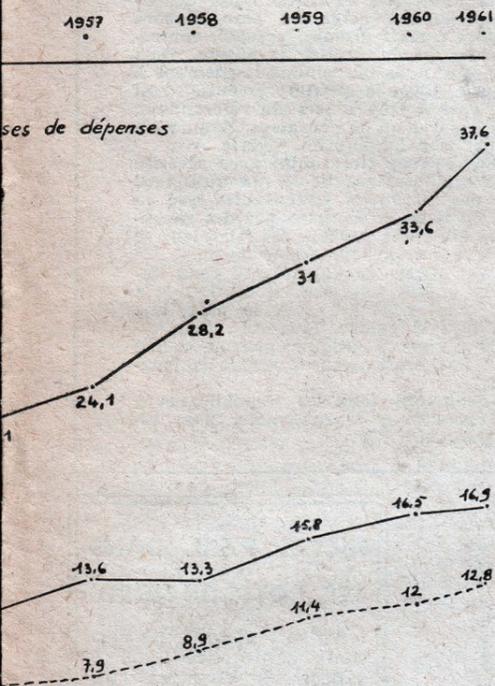
- RENFORCEMENT DES SYNDICATS et UNITE SYNDICALE SUR UNE BASE DEMOCRATIQUE.
  - RENFORCEMENT GENERAL DE L'ACTION OUVRIERE.
  - DEVELOPPEMENT DE L'UNITE D'ACTION ENTRE SALAIRES.
- Car les travailleurs, s'ils étaient mieux informés, mieux organisés, pourraient devenir les maîtres de l'ensemble de leur destin dans leur entreprise comme dans leur ville, face aux options économiques

# LIBERAL

# TRE L'EXPANSION

1961 a été accueillie avec satisfaction U.N.R. et de la droite. Le Secrétaire d'Etat de progrès; en effet l'augmentation des dépenses, hôpitaux, recherches scientifiques, manifestation d'une volonté de progrès pour les groupes sociaux. De même le maintien de la réduction des impôts sur le budget d'équilibre.

ce qu'il y a et il est bon de rappeler en 1961; on s'aperçoit alors qu'il traduit les méthodes économiques libérales. Quel le Gouvernement affecte à des besoins de la fiscalité ou de l'emprunt.



mentées d'un certain nombre de crédits dans les services de la Défense Nationale, harkis d'Algérie.

## Le budget 1961 entre la politique de grandeur et les soucis d'économie libérale

L'EQUILIBRE général des dépenses et des recettes est synthétisé dans le tableau suivant :

(En millions de NF)	1960	1961	Différence 1960-1961
<b>DEPENSES</b>			
Dépenses civiles définitives .....	33.600	37.600	+ 4.000
Dépenses d'équipement .....	6.300	7.150	+ 850
Dommages de guerre .....	1.570	1.320	- 250
Dépenses militaires .....	16.500	16.800	+ 300
Comptes du Trésor .....	- 140	- 40	+ 100
<b>Total des dépenses définitives .....</b>	<b>57.830</b>	<b>62.830</b>	<b>+ 5.000</b>
Prêts de l'Etat pour l'équipement et la construction (moins remboursement) .....	6.820	6.520	- 300
	64.650	69.350	4.700
<b>RECETTES</b>			
Fiscales .....	51.970	55.550	+ 3.580
Diverses .....	6.600	7.000	+ 400
Emprunts du Trésor .....	6.080	6.800	+ 720
(impasse budgétaire)	64.650	69.350	+ 4.700

## Un budget d'équilibre ?

L'AUGMENTATION des dépenses en 1961 a été plafonnée de telle sorte que le déficit budgétaire — c'est-à-dire la différence entre les recettes fiscales et les dépenses — soit à peu près maintenu au même niveau que pour cette année; cependant, sur la base de la fiscalité actuelle, ces dépenses auraient pu être accrues davantage. Le Gouvernement a préféré accorder une satisfaction aux contribuables. De ce fait la pression fiscale, — c'est-à-dire le pourcentage du revenu national qui passe par les caisses de l'Etat —, a été réduite. C'est là un renversement notable de la tendance antérieure.

De 1956 à 1959, pour satisfaire à la fois aux dépenses de la guerre d'Algérie et aux aspects sociaux de la politique du Gouvernement Guy Mollet, la pression fiscale est passée de 15,1 % à 19,2 %; par contre, cette pression a été ramenée à 18,5 % en 1960 et sera de 18,3 % en 1961, par suite de la réforme fiscale de décembre 1959 et de l'aménagement de l'impôt sur les revenus.

Ces deux mesures entraînent une moins-value de l'impôt sur les revenus de 1.380 millions de NF, en même temps des aménagements des impôts sur les bénéfices des professions non commerciales et sur les successions diminuent les recettes de 415 millions de NF.

Ces mesures sont bien accueillies. Elles traduisent toutefois l'abandon délibéré d'une politique de redistribution des revenus par la fiscalité qui était amorcée, maladroitement il est vrai, depuis quelques années et elles aboutissent à accroître la part des impôts indirects, donc des impôts sur la consommation dans le total des recettes.

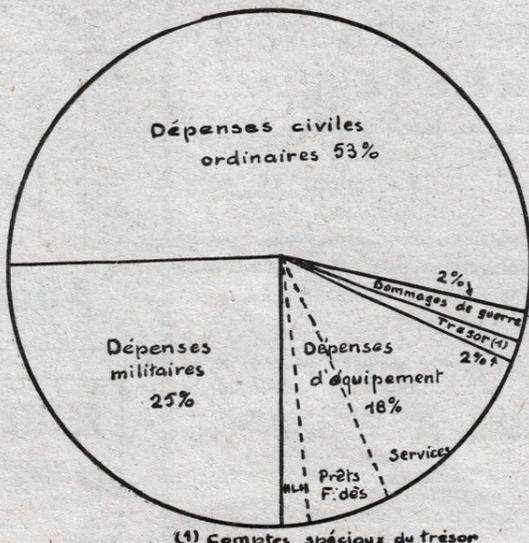
Alors que le rendement de l'impôt sur les revenus augmentait de 15 à 25 % par an depuis quelques années il n'augmente que de 6 % en 1960 et de 2,4 % en 1961. Il représente seulement 26 % des ressources.

Rappelons la place de cet impôt dans les pays évolués au point de vue fiscal : Allemagne 28 %, Grande-Bretagne 32 %, U.S.A. 52,8 %.

## Le choix des dépenses nouvelles

LES dépenses nouvelles atteindront 4.940 millions. Les principaux secteurs bénéficiaires seront par ministère dépensier les suivants :

MINISTERE	CREDITS de fonctionnement	CREDITS d'équipement et de subventions	
		Paiement en 1961	Programmes
Agriculture .....	+ 280	+ 280	+ 800
Anciens Combattants .....	+ 400		
Education Nationale .....	+ 930	- 200	+ 2.000
Algérie .....	+ 180	+ 180	+ 1.180
Santé Publique .....	+ 160	+ 29	+ 110
Outre-Mer et Communauté .....	+ 140	+ 26	+ 460
Travaux Publics .....		+ 150	+ 870



(1) Comptes spéciaux du trésor

Un effort est enfin prévu pour la revalorisation des traitements des fonctionnaires en activité ou en retraite et des pensions invalidité qui entraînera une dépense de l'ordre de 1.340 millions de NF.

Ces aspects positifs ne font pas oublier qu'en contrepartie de nouvelles charges pèseront sur les consommateurs. Dans l'optique libérale qui est celle du Gouvernement pour les questions économiques, « la remise en ordre des prix » se traduira par la diminution des subventions à la S.N.C.F. et à la R.A.T.P., aux produits agricoles, aux organismes de Sécurité sociale; il y a un renversement complet par rapport à la politique poursuivie par Ramadier en 1956-57; elle aboutit aux hausses de prix que l'on connaît, sur les transports notamment.

## Enfin le budget reste lourdement hypothéqué par les dépenses militaires

EN 1961 ces dépenses représentent 23,7 % de la charge budgétaire totale et augmentent encore de 1,7 % mais on sait que ces dépenses, si considérables soient-elles, permettent tout au plus d'assurer l'entretien des trois armes et de couvrir les dépenses de la guerre d'Algérie; il n'y a à peu près rien pour la modernisation des moyens de l'armée.

Dans les années à venir, le projet actuellement à l'étude de loi-programme militaire prévoit, par con-



« Une volonté de progrès technique et de satisfaction pour certains groupes sociaux... » La bombe « A » vient d'éclater à Reggane... on balise la zone contaminée.

Politique de grandeur !

tre, des dépenses considérables pour la création d'une « force de frappe », dont le coût pour cinq ans est évalué à plus de 6 MILLIARDS DE NF.

Or le Gouvernement s'efforce de faire croire que ces sommes seront prélevées sur l'ensemble des ressources affectées actuellement à la Défense Nationale. Ceci est très illusoire car cela suppose que peu de choses seraient faites pour les armes classiques; par ailleurs personne n'ignore que les évaluations données sont grossièrement optimistes, le cycle de fabrication dans lequel on s'engage grossièrement les dépenses d'année en année et risque de compromettre, comme M. Baumgartner lui-même l'a souligné devant le Conseil des ministres, l'équilibre budgétaire futur ou l'expansion de la consommation et des revenus particuliers.

Ainsi le budget et les lois-programmes qui le complètent font-ils apparaître les contradictions entre les rêves de grandeur militaire et les désirs de revenir à une orthodoxie libérale qui réduit la place de l'Etat, donc des finances publiques dans le fonctionnement de l'économie.

B. MORET.

# TRIBUNE DU DIFFUSEUR

## Conférence Nationale Presse

Dans quelques jours vont se tenir à Paris les séances de travail de la Conférence Nationale Presse. Pour la première fois des camarades de province et de Paris vont exposer leur point de vue sur « TRIBUNE SOCIALISTE » le point de vue du lecteur et du diffuseur.

La ligne politique du journal étant définie par le Comité de rédaction en liaison avec le Bureau national et le Comité politique national, ce n'est pas un débat sur les positions prises au cours de la période passée qui va nous occuper mais bien plutôt la forme de notre hebdomadaire; nous aurons à répondre à cette question :

« Comment améliorer la présentation de nos positions pour servir au rayonnement du parti. »

Il restera ensuite une seconde question soumise aux réflexions de la Conférence nationale : « Comment s'organiser. » Nous tenons pour fautive la position de

ceux qui négligent les aspects administratifs dans un parti politique. Combien de magnifiques théories, de belles constructions sont restées des abstractions pour ne jamais avoir été confrontées avec la réalité ? Combien d'organisations, de partis, de cartels, de regroupements s'effondrèrent après avoir enflammé d'enthousiasme et d'espoir des milliers de gens pour ne pas avoir voulu consacrer un dixième de leur temps à s'organiser ?

Nous qui avons la prétention de construire un parti d'avenir, sachons placer jour après jour une pierre de ses fondations. Et c'en est une, et non des moindres, que notre journal.

C'est pourquoi, malgré les exigences d'une période troublée, les débats importants institués dans le parti, nous considérons comme essentielle cette conférence.

Que chaque participant ait conscience qu'il fait œuvre utile pour le parti

# SECTIONS - FÉDÉRATIONS

## CHER

Au cours du mois écoulé, la Fédération du Cher, après le court répit de la période de vacances, a repris sa pleine activité. Des réunions du bureau fédéral, de la commission exécutive fédérale, des commissions exécutives de section ont été tenues, qui se sont attaquées aux tâches les plus urgentes : parution à la date la plus proche possible (mi-octobre) d'un bulletin intérieur, préparation du Congrès fédéral qui doit avoir lieu le 23 octobre 1960.

En même temps, à l'initiative d'un membre de la sous-commission des affaires économiques et sociales de la section de Bourges, un échange de vue a eu lieu entre des représentants syndicalistes non engagés politiquement et plusieurs membres de la section. Les questions évoquées (indépendance syndicale, rôle des syndicats et du parti en régime capitaliste et en régime de « démocratie » socialiste, nature des rapports entre les syndicats et le parti), ont donné lieu à des confrontations qui se sont révélées fructueuses par les conclusions auxquelles elles ont permis d'aboutir.

D'autre part, grâce à la diligence du bureau fédéral, deux conférences ont été données à Bourges et à Vierzon par Jacques Mitterand, membre de la commission exécutive fédérale sur le thème « La Décolonisation ». Magistralement traité par l'orateur, l'exposé de ce problème a donné lieu à de larges comptes rendus dans la presse locale.

Enfin, durant la période du 10 août au 4 octobre, quatre trinités libres, signées de membres du parti ont paru dans la presse locale, traitant avec fermeté de sujets de la plus brûlante actualité (guerre d'Algérie, force de frappe, politique générale de la V<sup>e</sup> République).

## LOIRE

### SAINT-ETIENNE

Les 8 sections stéphanoises du P.S.U. se sont réunies le vendredi 7 octobre en assemblée générale, sous la présidence de Jean GONTAGNY.

André GARNIER, membre du C.P.N., fit un exposé très apprécié sur la situation politique et un rapide compte rendu des travaux du C.P.N. et POUDRON, secrétaire de l'U.L., dirigea le débat sur le compte rendu d'activité des sections (nouvelles adhésions, affichage, commande du numéro spécial de T.S., etc.).

500 bandeaux P.S.U. furent collés à Saint-Etienne en juin.

Sur proposition de Jean MARTINEZ, une VASTE CAMPAGNE D'ADHESIONS VA DEMARRER DANS NOTRE VILLE. A cet effet, une « Commission-Propagande » a été formée. UNE REUNION PUBLIQUE EST PREVUE POUR DEBUT NOVEMBRE.

Une permanence fonctionnera chaque semaine. Les jeunes du parti vont également se réunir en commissions de travail et d'étude.

Le parti participera activement aux manifestations prévues par le « Carrefour pour la Paix en Algérie ».

La prochaine assemblée des sections aura comme thème central : La défense de la laïcité et l'application de la loi du 31 décembre et sera animée par notre camarade CUSSET.

De son côté, le bureau fédéral ne reste pas inactif :

— Le Congrès est prévu le 30 octobre, dans une ville voisine de Saint-Etienne;

— 10.000 résolutions du C.P.N. du 11 septembre ont été diffusées;

— 500 affiches de la Corrèze ont été collées ainsi que 3.000 affichettes ronéotées, inspirées du numéro 33 de « DIRECTIVES ».

• Secrétaire fédéral : Marc COSTE, 28, r. des Tilleuls

## ISÈRE

### A ROUSSILLON

● A l'appel de la C.G.T. : débrayage de 30 minutes aux usines Rhône-Poulenc et Rhodiaceta, en protestation contre le régime gaulliste.

● Deux meetings de protestation contre le régime gaulliste se sont tenus la semaine dernière, l'un réuni par la C.G.T., l'autre, à l'appel commun du P.S.U., P.C., Jeunes Communistes, C.G.T., Mouvement de Parents d'Elèves.

## HAUTE-GARONNE

### A TOULOUSE

#### CONFÉRENCE INTERFÉDÉRALE DU P.S.U.

Dimanche dernier 9 octobre, s'est réunie, sur l'initiative de la Fédération de la Haute-Garonne, une conférence interfédérale.

Cette conférence était présidée par Henri LONGEOT, délégué du Bureau national. 37 responsables représentaient 10 départements (l'Aveyron, l'Ariège, l'Aude, le Gers, le Lot, le Lot-et-Garonne, les Hautes-Pyrénées, le Tarn, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne).

Après un tour d'horizon sur l'activité et l'organisation des différentes fédérations, le problème du renforcement de la propagande a été étudié. Une Commission régionale a été désignée afin d'aider les fédérations à organiser leur propagande orale (réunions) et écrite (tracts et affiches).

Le mensuel l'« Action Socialiste » de la Haute-Garonne (qui vient d'être saisi) demande un mensuel commun à plusieurs fédérations.

L'après-midi fut consacrée à l'important problème de l'action du Parti dans l'agriculture. Après un débat très intéressant, une Commission régionale a été créée qui devra étudier les réalités régionales et faire des propositions quant au programme et à la politique du Parti.

Cette journée a permis, incontestablement, de mieux armer le P.S.U. pour les luttes difficiles qu'il devra assurer dans les prochaines semaines.

La semaine dernière, l'ACTION SOCIALISTE — organe de la fédération de la Haute-Garonne du P.S.U. — a été saisie par les services de police.

Nos camarades, protestant contre la saisie, ont obtenu des services préfectoraux deux réponses contradictoires. Cette saisie, après d'autres, est une manifestation de l'arbitraire du pouvoir : celui-ci saisit les journaux non pour ce qu'ils publient, ce qui est déjà intolérable, mais tout simplement parce qu'ils sont des organes d'opposition.

Nos camarades ont déjà déposé une plainte auprès du tribunal administratif et, bien entendu, ils alertent l'opinion sur ce nouvel acte arbitraire. Le Comité toulousain de Défense des Libertés Républicaines a protesté contre ce nouvel abus de pouvoir.

2.000 personnes pour ...

## Pierre MENDÈS - FRANCE à Saint-Denis

Plus de 2.000 personnes ont fait le vendredi 7 octobre à Saint-Denis, un accueil extrêmement chaleureux à Pierre Mendès-France, orateur du meeting présidé par Ch. Hernu et organisé par la section locale du P.S.U.

La jeunesse de l'auditoire était frappante. En dépit des menaces, la réunion ne fut pas troublée par les adversaires de droite grâce à un service d'ordre remarquablement organisé et dirigé par notre Camarade Bartman.

Un groupe d'une cinquantaine de jeunes rassemblés au fond de la salle jugèrent trop timides les positions définies et crièrent sur l'air des lampions : « Insoumission ».

Sur l'estrade avaient pris place les camarades du bureau de la section de Saint-Denis, plusieurs membres du C.P.N. : Mireille Osmin, G. Desson, Florian, Hauriou, Seurat, Stibbe. Plusieurs anciens parlementaires étaient présents : Anxionnaz, L. Hovnanian, C. Panier, etc...

Le Bureau Fédéral de la Seine était représenté par notre Camarade Isvi, Bassan représentait le Bureau de Secteur. Luchère apportait le salut de la Fédération P.S.U. d'Alger.

De très nombreux syndicalistes étaient présents. P. Berégovoy, Le Brun, Denis Forestier, Vallon (U.N.E.F.), Detraz (C.F.T.C.), Cheryam (S.N.E.S.). Tous étaient présents à titre personnel.

A la fin du meeting, un texte fut voté à l'unanimité : « Les travailleurs socialistes, les républicains réunis à Saint-Denis par la section P.S.U., pour entendre leur Camarade P. Mendès-France, convaincu de l'importance primordiale et de l'urgence d'une action nationale pour la négociation et la paix en Algérie saluent et soutiennent l'initiative de l'U.N.E.F. tendant à cette fin. Ils espèrent qu'elle aura l'accord et sera réalisée avec la participation de l'ensemble des organisations ouvrières et démocratiques ».

Pierre Mendès-France s'attacha à démontrer que si depuis 1957 le niveau de vie des Français n'a pas progressé, la richesse du pays a au contraire continué d'augmenter. Il s'ensuit que seule une minorité a profité de cet enrichissement. « Nous ne sommes pas des démagogues, poursuivait-il, nous savons que ce qui sera donné en plus ici devra être retranché ailleurs. C'est pourquoi nous demandons la réduction des dépenses improductives et d'abord des dépenses militaires ». Cette réduction exige un plan élaboré « non par des technocrates » mais discuté, accepté, contrôlé par les représentants des forces vives de la nation. Mais elle exige, avant tout, « que nous cherchions loyalement à conclure la paix en Algérie. C'est la question essentielle. Si 80 % des Français ont voté « OUI » lors du référendum, nous savons bien que c'est parce qu'ils pensaient donner un mandat catégorique pour faire la paix en Algérie.

Le camarade P. Mendès-France fit ensuite avec sévérité l'analyse de l'échec des conversations de Melun qu'il faut reprendre en donnant des garanties irrécusables que la consultation sera libre... Si nous ne donnons pas des garanties de ce genre ne nous étonnons pas que les Algériens se tournent vers l'O.N.U. », qui reste leur espoir de paix.

C'est la résistance d'une partie de l'armée qui rend impossible cette paix. « Les choses sont claires, dit-il, il y a deux volontés opposées : un pays qui veut la paix, une fraction de l'armée qui veut la guerre. Entre ces deux volontés contradictoires le régime a jusqu'à présent donné son appui à la seconde. Les Français accepteront-ils longtemps qu'il en soit ainsi ?

L'orateur conclut en conviant tous les Républicains à faire faire leurs divergences et à se rassembler pour répondre à l'appel lancé par l'U.N.E.F.

## “ Le Courrier du P. S. U. ” EST PARU

### I — PREPARATION DU CONSEIL NATIONAL :

● Compte rendu du C.P.N. des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> octobre.

● L'action du Parti dans le domaine des revendications sociales.

### II — TRIBUNE DE DISCUSSION.

« L'unité Syndicale ».

Avec des textes de P. Le Brun, P. Berégovoy, P. Belleville et M. Serratrice, du S.N.E.S., le M.S.U. D., etc...

Mensuel : 0,50 NF.

Notre seule richesse : nos lecteurs

Abonnez vous

## PETITES ANNONCES

RECHERCHONS représent. V.R.P. tous départ., conserves poissons, etc. Ecrire agent général R. Bert, 348, r. d'Endoume, Marseille (7<sup>e</sup>).

## SUCCES P.S.U. DANS LES COTES-DU-NORD

Au second tour des élections cantonales dans le canton de Gouarec (Côtes-du-Nord), le candidat soutenu par le P.S.U., Léon LAUNAY, maire de Saint-Geloen, a été élu par 1.754 voix contre 1.374 au candidat de droite.

(Premier tour : voir « T.S. » de la semaine dernière.)

Le candidat communiste s'était désisté pour Léon Launay qui remplace un indépendant au Conseil général.

Ce succès de la gauche est d'autant plus significatif qu'il intervient quelques semaines après le voyage de De Gaulle en Bretagne.

## MEETINGS et RÉUNIONS

### VOSGES

Edouard DEPREUX fera deux réunions :

le 31 octobre  
● à MIRECOURT, à 14 h. 30,  
● à SAINT-DIÉ, à 20 h. 30

Groupe G.A.S. des Finances, Assurances, Banques :

VENDREDI 21 OCTOBRE à 18 h. 30, 8, rue Henner.

Les sections du P.S.U. des II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> arrondissements de Paris organisent un grand meeting

LE MERCREDI 2 NOVEMBRE à 21 heures, salle de l'Épicerie, 12, rue du Renard, PARIS-4<sup>e</sup> (Métro : Hôtel-de-Ville).

Avec Gilles MARTINET et Daniel MAYER, sous la présidence de Mireille OSMIN.

15-16-OCTOBRE

## CONFÉRENCE NATIONALE PRESSE

Salle des Horticulteurs

84, rue de Grenelle, Paris-7<sup>e</sup>

- Samedi, 14 h 30 : Rédaction.
- Dimanche, 9 h : Diffusion.

L'encart de 4 pages contenu dans le numéro 23 :

## “ SUIVEZ LE BŒUF... POUR ALLER OU ? ” A ÉTÉ TIRÉ A PART

Passez vos commandes (50 exemplaires au moins) à Tribune Socialiste, 54, Bd Garibaldi, PARIS XV<sup>e</sup>

C.C.P. 58-26-65

15 fr. l'ex. (10 fr. à parti rde 1.000 ex.)

## UN REFUS

C'est fini. Les médecins de la Seine ont choisi. Leur syndicat ne signera pas la convention proposée par la Sécurité sociale et la plupart des assurés sociaux de la région parisienne continueront, comme par le passé, à toucher 320 francs de remboursement pour une consultation. En cas de signature, ils auraient été remboursés à 80 %; ils auraient obtenu 800 francs.

Les médecins avaient à répondre à trois questions. La seconde était essentielle : la Chambre Syndicale doit-elle signer une convention collective, sachant que tous les médecins, syndiqués ou non, seraient engagés ? 7.500 praticiens étaient inscrits, 6.039 ont voté; 72 % d'entre eux ont répondu non. Aux autres questions, les réponses étaient les suivantes.

— La Chambre syndicale doit-elle poursuivre ses efforts en vue de la modification des décrets du 12 mai, pour le retour à la liberté des discussions des conventions collectives ? 84 % des votants ont répondu affirmativement, tandis que près de 79 % acceptent que la Chambre syndicale continue de défendre les médecins ayant signé la convention individuellement.

## Surprise

## devant les résultats

On a été surpris par l'ampleur de la défaite des conventionnistes. En effet, de nombreux symptômes laissaient croire, sinon à une majorité favorable à un accord, du moins à l'existence d'une forte minorité.

— Les remous provoqués dans le corps médical; la création d'un groupement pour une médecine moderne (G.E.R.M.M.), puis d'une association de médecins conventionnistes.

— Les résultats de la plupart des consultations lancées en province par les syndicats médicaux, la signature notamment d'une soixantaine de conventions médecins-Sécurité sociale.

— L'évolution constatée parmi les membres des sphères dirigeantes du corps médical. On avait notamment souligné la signature par la Confédération des Syndicats médicaux d'une convention additionnelle, ainsi que certains articles parus dans la presse professionnelle. Le docteur Monier, dans « le Concours médical », écrivait : « Il n'est plus supportable qu'une intransigence anachronique nous oblige à avaler des pilules de plus en plus amères... Le syndicalisme médical pourra alors perdre cet aspect de défense des positions acquises qui... ne correspond à rien de valable. » Quant au docteur Boule, éditorialiste de « la Presse Médicale », il affirmait : « Le corps médical de la Seine se tromperait lourdement s'il croyait répondre non au décret en répondant non à la convention... Les articles les plus nocifs du décret restent applicables, même s'il n'y a pas convention collective et applicables à tous, même à ceux qui resteraient « en dehors ».

— L'attitude adoptée par la Chambre syndicale qui, après avoir, durant une longue période, condamné les adhésions individuelles à la convention, paraissait faire marche arrière et envisageait même la défense des médecins signataires qualifiés précédemment de « jaunes ».

— Enfin, l'adhésion à la convention des médecins de certaines communes de banlieue.

Or, malgré ces symptômes, le corps médical parisien refuse l'adhésion. Pourquoi ?

## Les causes d'un refus

Il serait pour le moins hasardeux de rejeter, parmi les causes qui ont amené les praticiens de la Seine à refuser la signature, le climat qui depuis des semaines règne dans la profession, depuis la campagne — d'une violence extrême — contre les décrets Bacon, jusqu'au mélange de chantage et de menaces qui caractérisait l'attitude de certains chefs de file de la droite. Mais il serait tout aussi hasardeux de limiter à la crainte, même si elle a été réelle, les raisons du refus des médecins. En fait, les médecins ont voté contre la con-

vention parce qu'elle ne les satisfaisait pas sur de nombreux plans.

• Sur le plan financier d'abord : nous avons écrit, et nous avons tort à ce sujet, que seuls les patrons ou les spécialistes étaient lésés par les tarifs proposés par la Sécurité sociale. En réalité, ces tarifs sont actuellement en dessous des tarifs donnés par les syndicats. Ils sont surtout en dessous des tarifs appliqués par une grande partie des médecins. Jusqu'à présent, les honoraires étaient discutés de « gré à gré », autrement dit, ils étaient fixés unilatéralement par le médecin. Ils variaient selon les quartiers, selon l'ancienneté dans la profession, selon le bon vouloir du praticien. Or, en limitant ces tarifs, la Sécurité sociale demandait aux médecins de sacrifier une partie de leurs revenus. Même si ses revenus sont élevés — et ils le sont pour les médecins, si on les compare aux enseignants ou aux ingénieurs —, une catégorie sociale n'accepte pas volontiers de les réduire.

• Sur le plan fiscal, ensuite : porter sur les feuilles de Sécurité sociale le montant des honoraires médicaux, c'est pratiquement faire connaître le revenu réel de ces médecins. Et les allègements fiscaux théoriquement offerts ont été quelque peu oubliés par les pouvoirs publics.

• Sur le plan des principes, enfin : on sait, cela n'est pas nouveau, que de nombreux médecins sont attachés à une forme archaïque de leur profession. Déjà il y a une trentaine d'années, les organisations médicales avaient mené une lutte acharnée contre les Assurances sociales. Celles-ci se sont néanmoins développées. La Sécurité sociale qui a pris la relève a permis une extension de la médecine, mais les médecins « traditionnels » n'ont pas pour autant, abandonné leur hostilité. Toute réglementation, tout contrôle, leur apparaissent comme un début de fonctionnarisation.

## Des erreurs

## peut-être volontaires

Cela dit, il est certain que « rien n'a été fait, ni par la Sécurité sociale, ni par le gouvernement pour convaincre les hésitants. Sous l'impulsion du G.E.R.M.M. des revendications avaient été déposées et les pouvoirs publics avaient fait certaines promesses :

— les médecins réclamaient une retraite comparable à celle des cadres supérieurs de l'industrie; on leur offrait 500 NF par mois;

— ils réclamaient une assurance longue maladie du même style que celle existant dans le régime général; on leur accordait un système bâtarde, où seuls sont remboursés les frais hospitaliers et cela, seulement pour eux (ni la femme ni les enfants n'en bénéficieraient);

## TRIBUNE SOCIALISTE

Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié  
Rédaction : 8, rue Jenner, PARIS-9<sup>e</sup>  
Administration : 54, boulevard Garibaldi  
PARIS-15<sup>e</sup> — Tél. : SUF. 19-20 et 19-21

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

Imprimerie René-Boulangier  
60, rue René-Boulangier, PARIS-10<sup>e</sup>

— Travail exécuté —  
par des ouvriers syndiqués

## BULLETIN D'ADHESION

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
.....  
déclare vouloir adhérer au  
Parti Socialiste Unifié et de-  
mande à être mis en contact  
avec la section la plus proche.  
Signature :

(Bulletin à retourner au siège  
du P.S.U., 8, rue Jenner,  
Paris-9<sup>e</sup>.)

— ils réclament des allègements fiscaux; le problème n'a pas été étudié.

Quant à la Sécurité sociale, elle acceptait un nombre limité de dérogatoires, nombre fixé à 20 % du corps médical. 1.300 médecins auraient la possibilité de majorer leurs tarifs; sur ce chiffre, 1.100 sont dérogatoires de droit. Or, il existe au moins autant de dérogatoires de fait, dont les dérogations sont valables. Ainsi par exemple les praticiens dont les spécialités ne sont pas reconnues par l'Ordre (homéopathes, rhumatologues, psychanalistes, etc...).

La situation actuelle conduit à un double secteur de la médecine. A côté des médecins non signataires, les praticiens ayant accepté une convention individuelle pratiqueront les tarifs officiels de la Sécurité sociale. En regroupant ces médecins, l'association des médecins conventionnistes permettra peut-être de transformer la structure syndicale actuelle du corps médical et de convaincre la majorité des médecins parisiens.

Lucien RIOUX

## L'accord de salaires de la région parisienne

Premier recul  
gouvernement-patronat

L'ACCORD de salaires qui a été conclu le 5 octobre dans la métallurgie parisienne traduit une « bonne volonté » patronale à bon marché. Les barèmes minima horaires et mensuels sont relevés en moyenne de 17 % par rapport à ceux de janvier 1958. — date du dernier accord de salaires. Mais les salaires réels sont, dans la presque totalité des cas, supérieurs même à ces nouveaux minima. En fait, sur les 700.000 salariés que compte la métallurgie de la région parisienne, quelques dizaines de milliers seulement, principalement des « mensuels » bénéficient d'une augmentation (2 à 3.000 francs par mois environ) en fonction du nouvel accord. C'est, bien sûr, mieux que si personne ne bénéficiait de quoi que ce soit ! Mais c'est seulement en agissant dans chaque entreprise que la répercussion de l'augmentation des salaires minima sur les salaires réels pourra être obtenue, car les représentants patronaux, au cours de la discussion en commission paritaire, se sont refusés à tout engagement collectif sur ce point.

La signature de l'accord du 5 octobre ne constitue pas, pour les syndicats parisiens de la métallurgie, une éclatante victoire. Mais il ne faut pas non plus sous-estimer le fait qu'en obtenant du Ministre du travail la convocation de la commission paritaire, et en obtenant des patrons qu'ils signent en octobre ce qu'ils refusaient en juin, ces mêmes syndicats ont fait un peu reculer le front commun gouvernement-patronat.

De plus, la tactique patronale a subi un certain échec. Depuis un an, les patrons de la métallurgie entendaient conclure d'abord des accords en province, de façon à ne pas donner le « mauvais exemple » de Paris. Or, l'accord parisien intervient sans que de nombreux accords aient été signés en province. Le « mauvais exemple » est donc donné.

Un détail permettra de comprendre l'acharnement avec lequel les patrons ont discuté salaires avec les représentants syndicaux : tout faillit casser pour 1 franc (léger) réclamé par les ouvriers spécialisés 2<sup>ème</sup> catégorie (OS 2). Deux heures de discussion amenèrent les syndicats à renoncer à ce franc, car les patrons disaient : si nous donnons 1 franc de plus aux OS 2, nous en donnerons cinq de moins aux manœuvres M 1. Ce que les syndicats ne peuvent, pour des raisons psychologiques, accepter.

On comprend l'acharnement patronal lorsqu'on sait que dans la région

Congrès de la Fédération CFTC  
des produits chimiquesFRONT SYNDICAL  
POUR  
LA PAIX EN ALGÉRIE

Le Congrès de la Fédération des produits chimiques C.F.T.C. a voté par 2.020 mandats et 370 abstentions une motion demandant à la Confédération de « concrétiser sa volonté de paix en Algérie en prenant toutes les initiatives nécessaires pour la réalisation du front syndical — réunissant sans exclusive les organisations décidées à agir — et dans l'immédiat de répondre à l'appel de l'U.N.E.F. qui propose une manifestation nationale ».

Le texte « appelle tous les travailleurs à l'action pour obliger le gouvernement à ouvrir de véritables et loyales négociations sur les conditions d'un cessez-le-feu et sur les garanties de libre détermination du peuple algérien ».

D'autre part une résolution réclamant « l'élimination de la dénomination confédérale et des statuts confédéraux de toute référence confessionnelle » a recueilli 1.940 mandats contre 180 et 280 abstentions.

## ANGERS

UNANIMITÉ POUR  
LA  
GRÈVE  
CHEZ BESSONNEAU

ANGERS. — « Bessonneau » est une vieille entreprise angevine. Elle est connue de tous dans la ville. En fait, elle a considérablement réduit son activité et son personnel depuis la guerre.

Elle comprend deux usines, l'une de métallurgie : « Montrejeau »; l'autre de textile : « Le Mail ».

Il existe un service d'entretien qui, pour les deux usines, emploie environ 180 ouvriers de différentes professions.

Depuis le 25 septembre, ces ouvriers sont en grève totale — grève décidée par tous, en pleine liberté, et non seulement suivie, mais menée par tous. Ceci dans l'unité absolue des sections C.G.T. et C.F.T.C. existant à l'usine.

Les causes de cette grève ?

Une réorganisation technique de l'usine a amené un nouveau directeur venu de « Sud Aviation » avec une mentalité et des méthodes de patronat de combat.

Aussitôt arrivé, ce directeur a pris des mesures : déplacement de postes ; sanctions ; mises à pied, etc., vis-à-vis de toutes les catégories de personnel.

Devant les réactions syndicales qui se sont produites : refus absolu de discussion.

Refus absolu également de discuter d'augmentation de salaires demandées depuis longtemps.

Devant ce climat, et par suite d'une limitation du temps de travail réduisant les salaires, la grève a éclaté.

Depuis deux semaines, elle se poursuit, et les grévistes ont fait appel à la solidarité des autres travailleurs pour les aider à soutenir leur combat. Le souscription ouverte a déjà recueilli plusieurs centaines de milliers de d'anciens francs.

Le P.S.U., à Angers, a fait publier dans la presse locale un communiqué soutenant l'action des grévistes et appelant à la solidarité.

Cette grève a témoigné d'une parfaite unité d'action, grâce à la participation de tous les grévistes à l'action.

# Après le Congrès de Scarborough

## CRISE AU PARTI TRAVAILLISTE

Depuis l'échec du **LABOUR PARTY** aux dernières élections législatives, il est devenu courant de parler d'une crise du travaillisme. Les récents résultats du Congrès de **SCARBOROUGH**, — semi-succès de la gauche, semi-échec de Gaitskell et de l'aile droite, — n'ont fait que confirmer cette impression générale. Les commentateurs qu'ils soient de droite ou de gauche, ont presque tous insisté sur les difficultés qu'avait le travaillisme à s'adapter à la « société de l'abondance » pour reprendre les termes de l'économiste américain, **J. K. GALBRAITH**, c'est-à-dire à une société dans laquelle la misère n'est plus le problème dominant. Au fond, beaucoup se demandent si, de nos jours, le Socialisme est encore possible.

Il faut donc prendre très au sérieux les débats qui ont précédé Scarborough et voir jusqu'à quel point ils cernent les problèmes de l'action socialiste à notre époque.

A y regarder de plus près, on s'aperçoit rapidement que les questions débattues dans la presse et dans les réunions dépassent naturellement les problèmes électoraux, et plus ou moins confusément tournent autour de problèmes aussi importants que celui du bilan des gouvernements travaillistes, que celui de la nature des transformations apportées par les nationalisations de la période 1945-1950, etc. Aussi bien, quand Gaitskell se réfère au conservatisme de l'électorat britannique pour édulcorer le programme du parti, on sent très bien que sa position est basée implicitement sur une certaine interprétation du passé du mouvement. De même, il est assez évident que Frank Cousins ou l'équipe de « Tribune » (hebdomadaire de la gauche du Parti) tire une autre philosophie de ce passé du mouvement, pour appuyer une autre ligne politique.

C'est pourquoi il n'est pas inutile d'essayer de retracer la signification prise par les années de domination travailliste (1945-1951).

Après les dures années de guerre, les réformes opérées par le Gouvernement travailliste améliorèrent indéniablement la condition des masses. L'instauration du service national de santé permit aux ouvriers et aux employés à revenus modestes de se soigner convenablement et en temps voulu. La nationalisation de certaines branches d'industrie (charbon, chemins de fer, etc.) en difficultés, empêcha la formation de goulets d'étranglement durables qui auraient pu retarder la croissance économique du pays. La considérable élévation des impôts sur le revenu permit au Gouvernement de recourir à une politique de subventions aux produits de première nécessité, particulièrement aux produits alimentaires, ce qui favorisa assez largement les classes populaires, grandes consommatrices de ces produits. Des mesures énergiques furent prises pour la construction massive de logements locatifs à loyers modérés. Si l'on ajoute à cela que le Gouvernement travailliste fut capable de maintenir le plein emploi sans recourir à une inflation aussi prononcée qu'en France, on ne manquera pas de conclure que le bilan qu'il pouvait présenter était loin d'être négatif.

Pourtant dès les dernières années de sa domination le Parti donna des signes très nets d'essoufflement et même de malaise. Comment s'explique cet apparent paradoxe ? En fait, assez simplement ; par

l'état d'immobilisme auquel il était parvenu. Après la première vague de nationalisations, qui n'avait pas soulevé trop de protestations, il était devenu évident que des nationalisations ultérieures rencontreraient une résistance autrement sérieuse de la part des capitalistes, qui cette fois pouvaient craindre que le rapport des forces sur le plan économique entre secteur étatique et secteur privé ne change à leur détriment et qu'ainsi le profit capitaliste cesse d'être une catégorie dominante. Par ailleurs, pour pousser plus avant la politique de nationalisations, il aurait fallu que les travaillistes puissent compter sur un véritable enthousiasme populaire, seul capable de balayer les résistances à une

par

J.-M. VINCENT

transformation plus radicale de la société. Or, manifestement la gestion très autoritaire et très bureaucratifiée des industries déjà nationalisées n'était pas propre à susciter cet enthousiasme. Les ouvriers et les employés n'avaient pas l'impression que le passage des entreprises dans la main de l'Etat ait changé leur sort qualitativement, même s'il l'avait amélioré relativement. Pour changer cet état de fait il aurait fallu des initiatives du Parti, ce qui allait assez largement contre ses traditions de lutte purement parlementaire. Vers 1950, le travaillisme se trouvait en quelque sorte prisonnier de sa victoire. Son aile droite était surtout préoccupée de ne pas effrayer la bourgeoisie et les classes moyennes, son aile gauche, alors sans beaucoup d'idées nouvelles, était surtout intéressée par les problèmes de politique extérieure (rapports avec les U.S.A., réarmement allemand, etc.). Le Labour donnait le spectacle de la division et du manque de confiance en soi. La défaite électorale de 1951 était ainsi à peu près inévitable. Le passage dans l'opposition ne fut pas pour autant facile. Un programme et des perspectives claires étaient aussi nécessaires à un Parti d'opposition qu'à un Parti au pouvoir.

LES controverses engagées vers 1950 ne pouvaient que se poursuivre, car les deux ailes du mouvement ne pouvaient pas ne pas essayer de modifier selon leurs vues la stratégie et la tactique du Parti. Aux yeux de l'électorat la force d'attraction du travaillisme ne pouvait, par conséquent, augmenter beaucoup. Mais — et c'est sans doute ce qui joua le rôle décisif — sur la toile de fond de l'immobilisme travailliste, le conservatisme montra une nouvelle vigueur. Il reprit largement à son compte le « Welfare State » (Etat du bien-être) installé par les travaillistes, utilisa les méthodes de ses adversaires pour maintenir la conjoncture économique (dépenses d'Etat dans l'armement, en particulier). De plus il profita largement de la nouvelle prospérité du monde capitaliste au cours des dix dernières années. En somme il pouvait, lui aussi, présenter un bilan favorable, même si les ouvriers avaient moins profité du progrès économique que

les autres couches de la population. « Vous n'avez jamais si bien vécu », tel fut le slogan le plus employé de la dernière campagne électorale conservatrice. Et, si nombreux étaient ceux qui pouvaient se plaindre de leur condition de vie, à cause de la hausse des loyers ou parce qu'ils avaient du mal à obtenir les nouveaux biens de consommation offerts en masse à d'autres, nombreux étaient aussi ceux qui, surtout dans les classes moyennes, s'estimaient satisfaits et ne regrettaient en rien la politique d'austérité du travaillisme.

Naturellement en grattant un peu le vernis de cette « société de l'abondance », on aurait pu facilement trouver, diffus et persistant, un assez large mécontentement occasionné par la bureaucratie de la vie sociale, par le maintien de l'insécurité pour de larges couches de la population, par la non satisfaction de certains besoins latents, mais non exprimés (éducation, culture, loisirs), par le maintien ou même le développement de rapports de travail autoritaires, hiérarchisés et quasi militarisés dans les grandes entreprises modernes.



Mrs. Barbara Castle, dévante et enfant terrible du « Labour ».

Mais pour ce faire il aurait fallu que le Parti travailliste ait changé complètement ses méthodes.

La défaite de la fin de 1959, la troisième consécutive, était donc dans la logique des choses. Se présentant sous sa forme traditionnelle, le Labour Party ne pouvait gagner la couche des électeurs hésitants, qui pouvaient déjà profiter en réalité de ce que les leaders travaillistes leur offraient.

FINALEMENT son programme réalisé, il ne restait comme solution au Labour que d'en élaborer un autre. L'aile droite, c'est-à-dire pour l'essentiel la direction du Parti et le groupe parlementaire, prit rapidement l'offensive pour obtenir la mise au point de thèmes d'action moins socialistes, tirant des échecs successifs, la conclusion qu'il fallait s'adapter aux tendances apparemment dominantes de l'opinion et par conséquent, se rapprocher des conservateurs. A plus ou moins longue échéance cette voie, si on l'empruntait, ne pourrait conduire, évidemment, qu'à l'établissement d'un système politique bipartite de type américain. Aussi souleva-t-elle un tollé général dans beaucoup de sections et même dans les syndicats, ce qui permit à la gauche du Parti d'organiser une résistance relativement efficace aux projets de révision des statuts du Parti. Mais la gauche ne joue pas que sur les réactions conservatrices de certains militants qui n'aiment pas voir toucher aux vieux idéaux socialistes. Elle est elle-même consciente de la nécessité d'aboutir à un nouveau programme socialiste, de transformation radicale de la société. Elle sait que le socialisme ne se réduit pas aux nationalisations mais qu'il suppose aussi la démocratie socialiste la plus large, c'est-à-dire une gestion démocratique des entreprises et une élaboration démocratique de la planification.

Il est vrai que la clarté est encore loin de régner sur tous les problèmes soulevés. La gauche rénovatrice manque d'une théorie solide sur l'évolution de la société. Mais le combat qu'elle mène contre Gaitskell est d'une importance capitale pour l'ensemble du socialisme européen. De sa victoire (qu'il y ait ou non scission du vieux Parti) dépend pour une large part, la nature de l'équilibre qui s'établira en Europe dans les années à venir, tant sur le plan politique proprement dit que sur le plan des relations des Etats européens entre eux et avec le reste du monde.



Vers une scission du vieux parti ?